



## Conseil d'établissement

Convocation à la séance ordinaire

Mercredi 18 octobre 2023

Édifice De La Terrière - Rencontre en présentiel - 19h00

Local d'anglais, entrée service de garde

Nom	Groupe représenté
<b>Présents :</b>	
Amélie Cossette	Représentante des parents
Maxime Laroche	Représentant des parents
Naimi Boubekeur	Représentant substitut des parents
Éric Déry	Représentant des parents
Marilyne Lefebvre	Représentante des parents
Florence Cornibert	Enseignante
Maryse Gélinas	Professionnelle
Sonia Belle-Isle	Responsable du service de garde
Caroline Fleury	Personnel de soutien
Martine Paquin	Directrice
Marie-France Tancrède	Aide à la direction
<b>Absent(e)s : Louise Hébert, enseignante ainsi que Cindy Champagne, parent et représentante au comité de parent</b>	

1.

a) **Mot de bienvenue (Accueil)**

Madame Martine Paquin souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.

b) **Présence et quorum (Constat)**

Madame Paquin ouvre la séance après avoir constaté qu'il a quorum, et que tous ont reçu leur convocation et les documents, dans les délais prévus.



CÉ : 2023-24/01

c) **Durée des mandats (Précision)**

Madame Paquin nous donne les précisions sur la durée des mandats.

d) **Choix d'un(e) président(e) et d'un(e) vice-président(e) (Élection)**

La directrice, madame Paquin, nous informe de la procédure à suivre afin de procéder à l'élection d'un(e) président(e).

Marilyne Lefebvre propose Maxime Laroche à la présidence.

Maxime Laroche accepte.

**EN CONSÉQUENCE:** M. Maxime Laroche est élu à l'unanimité.

CÉ : 2023-24/02

Maxime Laroche propose Marilyne Lefebvre à la vice-présidence.

Marilyne Lefebvre accepte.

**EN CONSÉQUENCE:** Mme Marilyne Lefebvre est élue à l'unanimité.

e) Madame Paquin nous informe que la secrétaire du CÉ sera : **Maybel Désaulniers (Information)**

f) Madame Paquin nous présente la représentante de la communauté : **aucune personne nommée (Nomination)**

2. **Questions du public (Information)**

Aucune question.

3. **Adoption de l'ordre du jour du 18 octobre 2023 (Adoption)**

**CONSIDÉRANT** que la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour;

**CONSIDÉRANT** que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

CÉ : 2023-24/03

**EN CONSÉQUENCE:** sur proposition de : Caroline Fleury, il est résolu à l'unanimité,

**D'ADOPTER** l'ordre du jour.



4. **Adoption du procès-verbal du 13 juin 2023 (Adoption)**

**CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 69 de la LIP, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin dernier, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;

CÉ : 2023-24/04

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Sonia Belle-Isle, il est résolu à l'unanimité

**D'ADOPTER**, le procès-verbal du 13 juin 2023.

5. **Suivi au procès-verbal du 13 juin 2023 (Information)**

Aucun suivi

6. **Correspondance (Information)**

Publicité : olympiades des métiers à Québec, Maryse Gélinas s'occupera de remettre le feuillet aux enseignantes de 6<sup>e</sup> année, car cela pourrait être intéressant en lien avec un de leur module de recherche.

7. **Mot de la direction (Information)**

- 1) Mise en place du projet éducatif, les travaux ont débuté en septembre 2022. Beaucoup de temps investi. C'est le deuxième projet éducatif et il entrera en vigueur en janvier 2024. Il est très avancé. Il est préparé avec le comité des leaders pédagogiques constitué de 3 enseignantes, Martine Paquin et Maryse Gélinas.
- 2) L'élection de 12 députés au sein des élèves de DLT a été faite. La première rencontre aura lieu ce vendredi 20 octobre.
- 3) L'exercice de feu a été fait et tout s'est bien déroulé.
- 4) La pratique de confinement barricadé aura lieu le 15 novembre 2023. Les parents seront informés avant cette fois-ci. Une policière sera également présente cette année.
- 5) Nos portes ouvertes auront lieu le 23 novembre 2023 entre 17h et 19h.
- 6) Les activités parascolaires ont débuté à DLT. Pour DF, les inscriptions sont en cours. Seulement 3 activités à DF sont prévues jusqu'à maintenant, elles seront peut-être bonifiées cet hiver.

8. **A-Formation pour les membres du Conseil d'établissement (Information)**

M. Laroche informe les parents présents sur les formations obligatoires pour les membres du C.É.

**B- Moyen d'appropriation de la formation (Adoption)**

**CONSIDÉRANT** la formation élaborée par le ministre en vertu du deuxième alinéa de l'article 459.5 de la Loi sur l'instruction publique;

**CONSIDÉRANT** que les membres des conseils d'établissement doivent, dans les plus brefs délais suivant leur entrée en fonction pour un premier mandat, suivre la formation élaborée par le ministre tel que prévu à l'article 53 de la Loi sur l'instruction publique;



CONSIDÉRANT la demande adressée par le comité de gouvernance et d'éthique dans la lettre datée du 11 janvier 2021;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil d'établissement;

CÉ : 2023-24/05

IL EST PROPOSÉ PAR **Florence Cornibert**

- de laisser les nouveaux membres écouter individuellement les capsules ciblées avant chaque séance du conseil d'établissement;

- de laisser les nouveaux membres individuellement prendre connaissance des fiches thématiques ciblées avant chaque séance du conseil d'établissement;

- de mettre un point statutaire à l'ordre du jour de toutes les rencontres du conseil d'établissement afin de traiter les questions ou discuter d'éléments de la formation;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ OU À LA MAJORITÉ**

#### TRAVAUX DU CONSEIL

Madame Martine Paquin explique les documents aux membres du conseil :

#### A : Calendrier des séances (Adoption)

Madame Paquin nous informe des prochaines dates des rencontres :

- Lundi 4 décembre 2023 à 18h (souper de Noël)
- Mardi 13 février 2024 à 19h (virtuelle)
- Mardi 9 avril 2024 à 19h (virtuelle)
- Mardi 21 mai 2024 à 19h
- Mercredi 12 juin 2024 à 18h (souper fin d'année)

CÉ : 2023-24/06

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de **Marilyne Lefebvre**, il est résolu à l'unanimité

**D'ADOPTER**, le calendrier des séances.

#### B : Régie interne du conseil (Adoption)

Madame Martine Paquin présente aux membres, le document des règles de Régie interne du conseil d'établissement.

CÉ : 2023-24/07

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de **Amélie Cossette**, il est résolu à l'unanimité

**D'ADOPTER**, le document des règles de Régie interne du conseil d'établissement du PEI.



**C : Budget de fonctionnement du CÉ (Adoption)**

Madame Martine Paquin présente de façon claire et détaillée le budget de fonctionnement du conseil d'établissement.

**CÉ : 2023-24/08**

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Éric Déry, il est résolu à l'unanimité  
**D'ADOPTER**, le budget de fonctionnement du CÉ.

**D : Déclaration d'intérêts (Sans objet)**

Madame Martine Paquin présente et explique aux membres, le formulaire de déclaration d'intérêts.

**E : Rapport annuel 2022-2023 (Adoption)**

Madame Paquin nous parle du Rapport annuel 2022-2023.

**CÉ : 2023-24/09**

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Maryse Gélinas, il est résolu à l'unanimité  
**D'ADOPTER**, le Rapport annuel 2022-2023, tel que présenté.

**F: Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (Adoption)**

Madame Martine présente aux membres le nouveau plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

**CÉ : 2023-24/10**

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Sonia Belle-Isle, il est résolu à l'unanimité  
**D'ADOPTER**, le plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

**G : Contenus en sexualité (Approbation)**

Madame Martine présente aux membres le contenu en sexualité qui sera enseigné par niveau.

**CÉ : 2023-24/11**

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Naimi Boubekeur, il est résolu à l'unanimité  
**D'APPROUVER**, le contenu en sexualité, tel que présenté.

**H : Approbation des sorties éducatives (Approbation)**

Madame Martine Paquin présente aux membres les activités et sorties éducatives 2023-2024 pour les 7 niveaux. (Voir tableaux en annexe)

**CÉ : 2023-24/12**

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Amélie Cossette, il est résolu à l'unanimité  
**D'APPROUVER**, les activités et sorties éducatives 2023-2024, avec la modification d'enlever l'activité au ranch Dupont pour les 3<sup>e</sup> années.



**I : Approbation des activités éducatives du service de garde (Approbation)**

Sonia Belle-Isle, responsable du service de garde, présente aux membres les activités et sorties éducatives 2023-2024 à venir pour le service de garde.

- 27 octobre 2023 : activités sur la thématique Harry Potter
- 17 novembre 2023 : sortie au CSAD module de jeux
- 26 janvier 2024 : sortie au mont Gleason
- 22 mars 2024 : sortie à la cabane à sucre des Sportifs

CÉ : 2023-24/13

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Maryse Gélinas, il est résolu à l'unanimité  
**D'APPROUVER**, les activités éducatives du service de garde 2023-2024.

**J: Formulaire demande de paiement / frais de déplacement (Information)**

Madame Martine Paquin présente aux membres du CÉ, le formulaire de demande de paiement qui pourra être utilisé par un membre du CÉ, lors de remboursement de frais de déplacement et service de gardiennage.

9. **Affaires nouvelles (information):**

**9.1 règles de vie 2023-2024 modifiées – cellulaire (Approbation)**

Suite à une annonce du ministre de l'Éducation, M. Bernard Drainville, les règles de vie 2023-2024 approuvées en mai ont été modifiées. Voici l'ajout proposé : « À moins d'une autorisation particulière donnée dans le cadre d'un projet par l'enseignant (e), le ministre de l'Éducation a émis une directive concernant l'interdiction du cellulaire, des écouteurs et d'autres appareils mobiles personnels par les élèves dans les locaux des écoles où sont dispensés des services de l'éducation préscolaire et des services d'enseignement primaire. »

CÉ : 2023-24/14

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Marilyne Lefebvre, il est résolu à l'unanimité  
**D'APPROUVER**, les règles de vie 2023-2024 modifiées.

10. **Levée de la séance (Adoption) :**

**CONSIDÉRANT** que l'ordre du jour est épuisé :

CÉ : 2023-24/15

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Florence Cornibert, il est résolu à l'unanimité de procéder à la levée de la séance à 20h55.

Martine Paquin, directrice



11. **Rapport de l'OPP (Information)**

Madame Marie-France Tancrède présente le rapport de l'OPP.

Il y aura encore cette année les paniers de Noël avec Comsep.

La prochaine rencontre aura lieu le 25 octobre.

Il y a 5 parents qui font partie de l'OPP.

12. **Rapport du délégué au comité des parents (information)**

Madame Martine nous informe que l'assemblée générale au comité de parent a été faite. Il n'y a pas eu d'autre rencontre pour le moment.